

Merlevenez



| | |
|---|----|
| ○ Le mot du maire | 3 |
| ○ Vie municipale | |
| + Conseil du 14 décembre 2020 | 4 |
| + Conseil du 15 février 2021 | 5 |
| + Conseil du 6 avril 2021 | 8 |
| ○ État civil | 11 |
| ○ Vie pratique | |
| + Le City Stade | 12 |
| + Le conseil municipal des enfants | 12 |
| + Distribution de compost à Merlevenez | 13 |
| + Les tontons tondeurs | 13 |
| + Le Tour de France se prépare à Merlevenez | 14 |
| + Le service accompagnement | 14 |
| + La Maison des Jeunes | 15 |
| + Rappel : Mieux vivre ensemble ! | 15 |
| + La Marpa | 16 |
| + Agence postale communale | 17 |
| + ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) | 17 |
| + Les coups de coeurs de la bibliothèque | 18 |
| + Point accueil emploi intercommunal | 20 |
| + France Services | 21 |
| + Votre bateau est vieux, il ne navigue plus ? Faites-le déconstruire ! | 21 |
| + Transport scolaire Breizhgo | 22 |
| + Bulle d'air | 22 |
| + Infestation par la mэрule, déclarer le foyer en mairie | 23 |
| + Vous êtes un artisan et vous avez des déchets dangereux à éliminer ? | 23 |
| ○ Vie des écoles | |
| + École Notre Dame de Joie | 24 |
| + A.P.E.L de l'école Notre Dame de Joie | 25 |
| + École Maternelle Publique "Les Mésanges Bleues" | 25 |
| + École Élémentaire Publique "Les Mésanges Bleues" | 27 |
| + Amicale Laïque de Merlevenez | 28 |
| ○ Vie associative | |
| + UNC (Union Nationale des Combattants) | 30 |
| + RGC Breizh | 31 |
| + FCJ (Foyer Culturel des Jeunes) | 31 |
| ○ Histoire(s) et patrimoine | |
| + Les noms des villages : Beg-Er-Lann | 33 |
| + Merlevenez dans la presse | 33 |
| ○ Zoom sur... | |
| + Le service "espaces verts" | 34 |

MAIRIE

- Tél. 02 97 65 75 08 - Fax 02 97 65 65 55
- E-Mail : secretariat.merlevenez@orange.fr
- Heures d'ouverture :
 - du lundi au vendredi : 8h45 - 12h00 / 14h00 - 17h15
 - le mercredi : 8h45 - 11h45
 - le samedi : 8h30 - 12h00

PERMANENCES

- **Permanences du Maire et des Adjointes** sur rendez-vous au 02.97.65.75.08
- **L'assistante sociale** : M^{me} Marie BOUCHER tient ses permanences sur rendez-vous au 02.97.69.54.49

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- **HORAIRE** :
Les horaires peuvent être modifiés en fonction de la situation sanitaire :
 - Mercredi : 10h00 à 11h30 / 15h00 à 16h00
 - Vendredi : 16h30 à 18h30
 - Samedi : 10h30 à 12h00

Le paiement de l'abonnement annuel s'effectue en mairie. Changement de tarif : Coût : 12€ par an et par famille.

Pour consulter le catalogue de la Bibliothèque Municipale ou pour consulter vos prêts rendez-vous sur <https://merlevenez-pom.c3rb.org/> 02 97 02 18 32 / merlevenez.multimedia@wanadoo.fr

CENTRES MULTIMÉDIA

- A Plouhinec, Cyber-base - rue Poul Huem
Tél : 02.97.85.82.71
- A Kervignac, Cyber-base - Le Pré Carré, rue du Stade
Tél. : 02.97.65.76.56

DÉCHETTERIE

- Tél. 02 97 65 61 13
- Heures d'ouverture :
 - Lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h45
 - Samedi : 9h00 à 11h45 et 13h30 à 17h15
 - Jour de fermeture hebdomadaire, le jeudi.

ACCUEIL AU PRESBYTERE

- Paroisses de Merlevenez – Nostang et Ste Hélène
8 rue du Presbytère – Merlevenez
- Tél. : 02.97.65.75.15.
 - Heures d'ouverture :
 - du lundi au samedi : 10h à 11h30

DÉPÔT LÉGAL : 2^{ème} TRIMESTRE 2021

TIRAGE : 1450 exemplaires

RÉDACTION : Mairie de Merlevenez

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Bruno LE BOSSER

CONCEPTION - IMPRESSION :

HLB Edition Languidic - Tél. 02 97 65 83 70



Chères Merlevezeiennes,
Chers Merlevezeiens,

Enfin oserais-je dire le ciel s'éclaircit et nous pouvons commencer à penser à demain.

Cette crise sanitaire qui bouscule nos habitudes, change nos comportements, nous empêche de nous projeter, nous isole, voit peut-être sa fin arrivée grâce à la vaccination massive partout dans le monde.

Un calendrier d'ici à la fin du mois de juin 2021 nous permet de planifier quelques projets, déplacements programmés, vacances envisagées, tout ce qui fait la beauté de la vie : la curiosité. Nous attendons toutes et tous avec impatience cette sortie de crise sanitaire mais restons vigilants et maintenons les consignes qui nous sont données.

Cette période compliquée a vu ressurgir et s'amplifier des drames qui ne devraient pas exister, la violence conjugale et la violence envers les enfants. Ces drames sont quotidiens mais intolérables. Nous ne pouvons accepter ces faits dits « de société », nous devons les dénoncer pour que cessent ces violences faites aux femmes et aux enfants.

Le conseil municipal de Merlevenez lance 2 projets ambitieux : la réhabilitation de la salle Xavier Grall et le lancement d'un nouveau lotissement. Deux commissions ont été désignées pour suivre ces projets. Nous sommes sur un temps long pour voir ces réalisations aboutir, sans doute courant 2023. Rapidement désormais, la salle Paul Gauguin ouvrira ses portes et pourra accueillir à nouveau les associations. Nous avons souhaité les rencontrer à l'occasion d'un échange ouvert afin de mieux comprendre leurs préoccupations du moment et leur exprimer tout notre soutien et nos encouragements à reprendre leur activité quand cela sera possible. Régulièrement nous ferons un point avec les associations pour que reprenne une vie sociale, culturelle et sportive. Là aussi restons patients, nous touchons la fin de cette crise sanitaire, ne la réactivons pas.

Le city stade est ouvert et la réussite de cet investissement se vérifie par le nombre important d'enfants qui s'y retrouvent. Ce lieu doit rester un espace de jeux où nos jeunes se sentent en sécurité et non sous le joug de quelques-uns qui veulent accaparer tous les jeux et ne rien partager. Je veillerai à ce que cet équipement reste accessible à tous nos enfants et jeunes, que rien de répréhensible ne s'y passe.

Je n'hésiterai pas à prendre toute mesure nécessaire et indispensable pour qu'un climat de parfaite sécurité règne dans cet espace de jeux.

Le budget primitif pour cette année 2021 a été voté au conseil municipal du 06 avril, montrant une parfaite maîtrise de cet exercice avec une volonté de ne pas augmenter la pression fiscale sur nos contribuables. La taxe d'habitation petit à petit va disparaître sur les résidences principales. Ce produit reste très important pour toutes les communes, espérons que l'engagement pris par l'Etat pour compenser cette taxe essentielle pour nos communes, perdure.

Dans quelques semaines, nous allons reprendre le chemin des urnes avec les élections départementales et régionales. Le 20 et 27 juin nous devons organiser ces deux élections concomitamment avec en plus un bureau supplémentaire car la population de Merlevenez nous amène à tenir trois bureaux pour chaque élection. Pour celles et ceux qui veulent connaître le déroulement d'une élection, n'hésitez pas à venir compléter le nombre d'assesseurs en venant vous inscrire à la Mairie.

Notre ville a l'honneur de voir passer la caravane du Tour de France et tous ces sportifs émérites le lundi 28 juin prochain en fin de matinée. Soyons nombreuses et nombreux à les applaudir. Un tel événement reste rare et je sais qu'une commission œuvre pour agréer ce spectacle. Cette date doit devenir le départ d'une vie pleinement retrouvée et je veux terminer par cette note positive.

A toutes et à tous je vous souhaite de passer un agréable été, sous le soleil, sur nos terrasses et dans tous nos commerces et restaurants.

Kenavo.

Le Maire, Bruno LE BOSSER



Pour une plus grande facilité de lecture nous avons fait le choix de mettre un résumé des points principaux abordés en conseil municipal.

Les PV des conseils municipaux restent bien entendu à la disposition de toute personne souhaitant les consulter, soit sur le site internet de la commune soit en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL

du 14 décembre 2020

○ PRÉSENTS :

Bruno LE BOSSER, Yves GAUTIER, Sandrine HUFFENUS, Sylviane KERZERHO, Didier LE BLIMEAU, Ludovic LE CALVÉ, Renaud LE CORRE, Ludwig LE FLOCH, Sandrine LE FUR, Jean-Luc LE LEUCH, Sandrine LE MOING, Nolwenn LE ROUX, Dominique MORANTIN, Martine PARÉ, Lionel TIBULLE, Carole TOSTENE, Pierre BIGOT, Yvan CONGUISTI, Karine DENONFOUX, Karine GUILLEMOTO et Elodie MEZERETTE

○ **ABSENTS EXCUSÉS :** Claude JAFFRE (a donné pouvoir à Bruno LE BOSSER). Arrivée de Christelle LE HUEC à 20h45, (point 6)



○ TRAVAUX À L'ÉCOLE NOTRE DAME DE JOIE

Dans le cadre de l'extension des locaux scolaires, l'AEP Notre Dame de Joie a recouru à l'emprunt pour le financement de ses travaux d'un montant de 210 000 €. La commune apporte sa caution à hauteur de 75 000 €.

○ CONVENTION AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES



Cette convention concrétise le partenariat entre la CAF et la CCBBO qui consiste à accompagner le développement de projets et de mise en oeuvre d'actions notamment pour :

- L'aide pour les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ;
- Le soutien à la fonction parentale et aux relations parents-enfants ;
- L'accompagnement des familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie ;
- La création de conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles.

○ TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE

Les travaux en régie concernent tous les travaux réalisés par les services techniques.

Montant TTC

| | |
|------------------------------------|--------------------|
| Budget Commune Travaux réalisés | |
| Travaux à la salle Paul Gauguin | 11 199,61 € |
| Travaux aux logements des Lauriers | 3 657,26 € |
| Extension du cimetière | 2 975,14 € |
| Travaux aux logements du Manéo | 23 039,09 € |
| Travaux au presbytère | 3 237,71 € |
| TOTAL | 44 108,81 € |

○ PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE XAVIER GRALL

Une commission se réunit pour évaluer la faisabilité du projet de réaménagement de la salle Xavier Grall. Le coût est évalué à environ 1 223 900 HT (travaux, divers honoraires...).

Le reste à charge pour la commune sera d'environ 630 000 euros une fois les différentes aides déduites (conseil départemental, etc.)



○ AFFAIRES DIVERSES :

- Acquisition de 20 tables pliantes rectangulaires et 2 chariots de rangement/transport, pour la salle Paul Gauguin, pour un montant de 2 222,73 € TTC, auprès de la société PRO-MOB.
- Vente des grandes tables pliantes en bois de la salle Grall au prix unitaire de 10 €.
- Installation d'un système de boucle magnétique pour guichet d'accueil et d'une station de charge (tour starter avec micros), amplificateur de son permettant à l'assemblée de mieux entendre les débats.
- Le foncier bâti et non bâti de l'ancien magasin DIA a été vendu à la société Hortus de Merlevenez. La nouvelle activité devrait débuter pour l'été 2021.
- Distribution de bons d'achats d'une valeur de 20 € pouvant être utilisés dans les 3 restaurants de la commune, aux conseillers municipaux non indemnisés.



CONSEIL MUNICIPAL du 15 février 2021

○ PRÉSENTS :

Bruno LE BOSSER, Yves GAUTIER, Sandrine HUFFENUS, Claude JAFFRE, Sylviane KERZERHO, Didier LE BLIMEAU, Ludovic LE CALVÉ, Renaud LE CORRE, Ludwig LE FLOCH, Sandrine LE FUR, Nolwenn LE ROUX, Dominique MORANTIN, Martine PARÉ, Lionel TIBULLE, Carole TOSTENE, Pierre BIGOT, Yvan CONGUISTI, Karine DENONFOUX, Karine GUILLEMOTO et Elodie MEZERETTE

○ **ABSENTS EXCUSÉS :** Jean-Luc LE LEUCH a donné pouvoir à Lionel TIBULLE, Sandrine LE MOING a donné pouvoir à Sylviane KERZERHO et Christelle LE HUEC a donné pouvoir à Carole TOSTENE.

○ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (COMMUNE)

Le compte administratif de la Commune, pour l'exercice 2020 fait apparaître les résultats suivants :

| | COMMUNE | | |
|-------------------------------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|
| | Fonctionnement | Investissement | Total |
| Dépenses | 2 077 113,94 € | 692 580,34 € | 2 769 694,28 € |
| Recettes | 2 775 344,22 € | 991 597,94 € | 3 766 942,16 € |
| Résultat de l'exercice | 698 230,28 € | 299 017,60 € | 997 247,88 € |
| Résultat de l'exercice N-1 | 737 676,38 € | -551 880,27 € | 185 796,11 € |
| Résultat cumulé | 1 435 906,66 € | -252 862,67 € | 1 183 043,99 € |
| <i>Reste à réaliser au 31/12/20</i> | | | |
| en dépense | | 187 350,86 € | 187 350,86 € |
| en recette | | | 0,00 € |
| Résultat cumulé net | 1 435 906,66 € | -440 213,53 € | 995 693,13 € |

○ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (ASSAINISSEMENT)

Le compte administratif Assainissement, pour l'exercice 2020 fait apparaître les résultats suivants :

| | ASSAINISSEMENT | | |
|-------------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|
| | Exploitation | Investissement | Total |
| Dépenses | 106 485,79 € | 687 198,73 € | 793 684,52 € |
| Recettes | 186 018,19 € | 776 467,83 € | 962 486,02 € |
| Résultat de l'exercice | 79 532,40 € | 89 269,10 € | 168 801,50 € |
| Résultat de l'exercice N-1 | 262 684,93 € | -449 366,79 € | -186 681,86 € |
| Résultat cumulé | 342 217,33 € | -360 097,69 € | -17 880,36 € |
| <i>Reste à réaliser au 31/12/20</i> | | | |
| en dépense | | 52 000,00 € | 52 000,00 € |
| en recette | | | 0,00 € |
| Résultat cumulé net | 342 217,33 € | -412 097,69 € | -69 880,36 € |

○ VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 (LOTISSEMENT KERGONNET)

Le compte administratif « Lotissement Kergornet », pour l'exercice 2020 fait apparaître les résultats suivants :

| | Lotissement KERGONNET | | |
|-------------------------------------|-----------------------|----------------------|---------------------|
| | Exploitation | Investissement | Total |
| Dépenses | 296 108,58 € | 277 960,49 € | 574 069,07 € |
| Recettes | 340 438,52 € | 208 200,18 € | 548 638,70 € |
| Résultat de l'exercice | 44 329,94 € | -69 760,31 € | -25 430,37 € |
| Résultat de l'exercice N-1 | 602 615,04 € | -208 200,18 € | 394 414,86 € |
| Résultat cumulé | 646 944,98 € | -277 960,49 € | 368 984,49 € |
| <i>Reste à réaliser au 31/12/20</i> | | | |
| en dépense | | | 0,00 € |
| en recette | | | 0,00 € |
| Résultat cumulé net | 646 944,98 € | -277 960,49 € | 368 984,49 € |

○ ETAT DES INDEMNITÉS BRUTES PERÇUES PAR LES ÉLUS LOCAUX EN 2020 (DEPUIS LE RENOUVELLEMENT DES MANDATS)

| Nom de l'élu | Commune | | CCBBO | | Eau du Morbihan | |
|--------------------------|-----------------------------|---------------|------------------------|---------------|------------------------|---------------|
| | du 25/05/2020 | du 17/07/2020 | du 17/07/2020 | du 25/09/2020 | du 25/09/2020 | du 31/12/2020 |
| | au 31/12/2020 | au 31/12/2020 | au 31/12/2020 | au 31/12/2020 | au 31/12/2020 | au 31/12/2020 |
| Bruno LE BOSSER | <i>Maire</i> | | | | | |
| | 12 600,05 € | | | | | |
| Martine PARE | <i>1ère adjointe</i> | | <i>Vice-Présidente</i> | | <i>Vice-Présidente</i> | |
| | 5 222,66 € | | 3 309,85 € | | 1 866,91 € | |
| Jean-Luc LE LEUCH | <i>2ème adjoint</i> | | | | | |
| | 5 222,66 € | | | | | |
| Sylviane KERZERHO | <i>3ème adjointe</i> | | | | | |
| | 5 222,66 € | | | | | |
| Lionel TIBULLE | <i>4ème adjoint</i> | | | | | |
| | 5 222,66 € | | | | | |
| Sandrine LE MOING | <i>5ème adjointe</i> | | | | | |
| | 5 222,66 € | | | | | |
| Didier LE BLIMEAU | <i>6ème adjoint</i> | | | | | |
| | 5 222,66 € | | | | | |
| Claude JAFFRE | <i>conseiller délégué</i> | | | | | |
| | 1 260,14 € | | | | | |
| Sandrine LE FUR | <i>conseillère déléguée</i> | | | | | |
| | 1 260,14 € | | | | | |
| Yves GAUTIER | <i>conseiller délégué</i> | | | | | |
| | 1 260,14 € | | | | | |



○ CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES



Dans le cadre de la démonétisation des trésoreries, la DGFIP met en place un service de paiement en ligne des recettes publiques locales dénommé PayFip.

○ REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (MARCHAND AMBULANT ALIMENTAIRE)

L'occupation du domaine public donne lieu au paiement d'une redevance (sauf exceptions prévues par la loi).

Il est rappelé que :

- Nul ne peut occuper le domaine public sans un titre qui l'y habilite. Ce titre peut être unilatéral ou contractuel.
- L'autorisation d'occupation est délivrée à titre précaire et révocable. Elle est personnelle et non cessible.
- Le montant de la redevance tient compte des avantages de toutes natures procurés à l'occupant.
- Le permissionnaire est responsable des dégâts ou dégradations de toutes natures causés aux ouvrages existants pendant la période d'occupation.
- Le non-respect de la réglementation et des obligations applicables à l'occupation du domaine public entraîne un retrait immédiat de l'autorisation

Le Conseil municipal, décide :

- D'instaurer une redevance pour occupation du domaine public communal pour les commerçants ambulants exerçant une activité liée à l'alimentaire,
- De fixer le montant de cette redevance à 30€ par mois (avec ou sans branchement électrique).

○ COMMISSION ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT (AFR)

Les membres du bureau de l'association foncière de remembrement (AFR) siègent pour une durée de 6 ans et le terme de ce mandat arrive à échéance.

Le conseil municipal, désigne Jean-Luc LE LEUCH, Didier LE BLIMEAU, Yves GAUTIER, Ludovic LE CALVÉ, Dominique MORANTIN et Sandrine HUFFENUS.

Rodrigue GUIDEC, Patrice LE BLIMEAU, Francis PLENIERE, Philippe LE SERREC, Patrice LE PADELLEC et Claude LE GOFF ont été désignés par la chambre d'agriculture.

Le maire est membre de droit.

○ ACQUISITION DE FONCIER POUR RÉGULARISATION DE VOIRIE (ALLÉE DES TEMPLIERS ET RUE DU PRESBYTÈRE)

Les consorts ALLIO envisagent de rétrocéder gratuitement à la commune une partie de son foncier afin de régulariser l'emprise des voiries communales (rue du Presbytère et allée des Templiers).

le conseil municipal :

- Approuve la rétrocession de ces parcelles par les consorts ALLIO à la Commune de MERLEVENEZ
- Missionne l'office notarial Law-Riant, notaires associés à Caudan, pour l'établissement de l'acte de transfert de propriété.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer l'acte de transfert de propriété ainsi que tout acte rectificatif ou complémentaire éventuel s'y rapportant.

○ DEMANDE D'ACQUISITION DU DOMAINE PUBLIC À KERVÉNANT

M. CHAPALAIN, a fait réaliser une étude de géomètre qui fait apparaître des écarts de périmètres entre ce qui semblait être la propriété de la famille CHAPALAIN (clôtures et murets en place et l'usage des précédents propriétaires) et la réalité des traçages finalement réalisés avec le bornage du 12 janvier 2021.

Le souhait de la famille CHAPALAIN est d'acquérir une partie du délaissé de voirie longeant leur parcelle .

Considérant que la demande d'acquisition de cet excédent de voirie ne remet pas en cause la desserte publique, le conseil municipal, décide de :

- Accepter cette cession dont la superficie sera définie après nouveau bornage
- Fixer le prix de cette cession à 1.5 € le m², étant précisé que les frais de bornage et d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur.





○ CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES POUR L'INSTRUCTION MUTUALISÉE DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME



Pour rappel, la Communauté de Communes Blavet Bellevue Océan et ses communes membres ont créé en juin 2015, un service commun d'application du droit des sols permettant de répondre aux besoins des communes. Ce service instructeur commun est chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes bénéficiaires.

La présente convention a pour objet de définir des modalités de travail en commun avec le Maire et le service instructeur de la Communauté de communes, placée sous la responsabilité de sa Présidente.

Cette convention s'applique à toutes les demandes et déclarations ci-après, déposées durant sa période de validité :

- Certificat d'urbanisme neutre (CUa) ;
- Certificat d'urbanisme opérationnel (CUB) ;
- Déclaration préalable (DP) ;
- Permis de construire (PC) ;
- Permis d'aménager (PA) ;
- Permis de démolir (PD) ;
- Autorisation de Travaux (AT), lorsque celle-ci est accompagnée d'une demande de PC

Cette convention précise également le partage des missions de pré-instruction, d'instruction et de post-instruction entre le service instructeur et les services municipaux.

○ AMÉNAGEMENT FONCIER "MANÉO 2"

Afin d'étudier le plus précisément possible l'ensemble des propositions qui nous seront soumises, il est proposé de créer une commission ad hoc.

Le Conseil municipal désigne membres de cette commission : Lionel TIBULLE, Didier LE BLIMEAU, Yves GAUTIER, Martine PARÉ, Renaud LE CORRE, Ludwig LE FLOCH, Claude JAFFRÉ, Carole TOSTENE, Ludovic LE CALVÉ et Pierre BIGOT.



i INFORMATIONS DIVERSES :

- Installation de volets roulants motorisés, à l'école élémentaires, pour un montant de 5 440.64 € TTC, par la société Presti Confort Fermetures.
- Acquisition de matériel pour le service technique (compresseur et nettoyeur haute pression), pour un montant de 2 280 € TTC, auprès de la sté JLS techniques.
- Remplacement du serveur informatique de la mairie, pour un montant de 10 203.78 € TTC et signature d'un contrat de maintenance pour 2 400 € TTC annuel, auprès de la sté MGB.
- Mise en place de l'application CityAll permettant à chaque personne l'ayant installé de recevoir les informations diffusées sur le panneau numérique.
- Proposition de céder les 9 petites tables (de 4 places) situées à la salle Paul Gauguin au prix unitaire de 8 €.
- Après avoir échanger avec l'ABF et obtenu des précisions concernant l'entretien de l'église, nous allons procéder à la recherche d'un couvreur pouvant intervenir sur ce type de bâtiment.
- Le maire informe l'assemblée qu'il a pris un arrêté municipal rappelant à tous (propriétaires ou locataires) leur obligation d'entretenir leur trottoir, de procéder à l'élagage de leurs arbres...
- Pour information, le préfet a pris, le 4 décembre dernier, un arrêté portant enregistrement d'une installation de méthanisation (SAS Agrikergaz) à Kervignac.



CONSEIL MUNICIPAL

du 6 avril 2021

○ PRÉSENTS :

Bruno LE BOSSER, Yves GAUTIER, Sandrine HUFFENUS, Claude JAFFRE, Sylviane KERZERHO, Didier LE BLIMEAU, Ludovic LE CALVÉ, Ludwig LE FLOCH, Sandrine LE FUR, Christelle LE HUEC, Jean-Luc LE LEUCH, Sandrine LE MOING, Nolwenn LE ROUX, Dominique MORANTIN, Martine PARÉ, Lionel TIBULLE, Carole TOSTENE, Pierre BIGOT, Karine DENONFOUX, Karine GUILLEMOTO et Elodie MEZERETTE

○ **ABSENT EXCUSÉ** : Renaud LE CORRE a donné pouvoir à Didier LE BLIMEAU

○ **ABSENT** : Yvan CONGUISTI

Le thème principal du conseil municipal du 6 avril concernait le budget de la commune. L'excédent de fonctionnement 2020, 1 435 906 euros a été affecté au budget prévisionnel 2021 réparti comme suit : 700 000 euros à la section investissement et 735 906 euros à la section fonctionnement.

Concernant la fiscalité locale la volonté de la commune est de ne pas augmenter la pression fiscale sur les contribuables, il en résulte que les taux de contribution directe seront de :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties = 36,38 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 56,16 %
- Cotisation foncière des entreprises = 18,50 %

Pour le budget prévisionnel 2021 – budget principal de la commune l'équilibre de la section de fonctionnement étant assuré ainsi que la section d'investissement, le budget primitif 2021 de la commune s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement en équilibre à 3 293 825,66 €
- Section d'investissement en équilibre à 2 111 963,00 €



○ ATTRIBUTION DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME DE JOIE, AU TITRE DU CONTRAT D'ASSOCIATION POUR L'ANNÉE 2021.

Compte tenu d'une surcharge de travail, il n'a pas été possible de définir précisément les coûts de fonctionnement de l'école publique élémentaire et maternelle qui servent à fixer le montant de la participation communale dû à l'école privée Notre Dame de Joie.

Mais afin d'éviter tous problèmes de trésorerie à l'OGEC, il est proposé de leur verser un acompte de 25 530,32 € (soit 3/12^{ème} de la participation de 2020), dans l'attente de définir le montant de la nouvelle participation qui sera versée pour l'année 2021.

○ L'INDEMNITÉ DE FONCTION DU MAIRE

L'Indemnité de fonction du Maire est supérieure à 50% du plafond annuel de la sécurité sociale (soit 20 568 € pour l'année 2021). Les indemnités sont assujetties, dès le 1^{er} euro, aux cotisations et contributions sociales aux taux en vigueur.

Compte tenu de cet élément et afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement, il est proposé de baisser le taux de référence de l'indemnité de Monsieur le Maire comme suit :

| | Taux voté en 2020 | Montant brut | Taux au 1 ^{er} mai 2021 | Montant brut |
|----------------------------|-------------------|--------------|----------------------------------|--------------|
| Le Maire | 45,00 % | 1 750,23 € | 43,00 % | 1 672,44 € |
| Les 6 Adjoints | 18,65 % | 725,37 € | 18,65 % | 725,37 € |
| Les 3 Conseillers délégués | 4,50 % | 175,02 € | 4,50 % | 175,02 € |

○ GARANTIE D'EMPRUNT « LORIENT HABITAT »

Afin de pouvoir financer la construction de deux logements situés à la Lande du Ruisseau (pour le parc social public), Lorient Habitat a recours à un emprunt d'un montant de 309 492 €. « La Caisse des Dépôts et Consignations » demande certaines garanties.

- il est accordé une garantie à hauteur de 50,00 % pour le remboursement du Prêt sur la durée totale de ce prêt et un engagement pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.



○ LA COMMISSION « FINANCES » A PROPOSÉ DE FIXER LES TARIFS COMMUNAUX POUR 2021, COMME SUIT :

Ces tarifs ont été adoptés à la majorité moins une abstention.

| | | TARIFS 2021 | | | |
|---|--|-------------------|---|----------------|-------------|
| Tarifs 2021 | | | | | |
| PHOTOCOPIE | Tout Public | Papier fourni | 0,10 € | | |
| | Tout Public | Papier non fourni | 0,20 € | | |
| | Location Tables/Bancs | | Particuliers et associations | 3,00 € | |
| | | | Les trois écoles de la commune | gratuit | |
| ALSH - 01/09/2021 | QUOTIENT FAMILIAL | | -de 834 € | 834 € / 1079 € | + de 1079 € |
| | journée avec repas | | 11,59 € | 13,25 € | 14,91 € |
| | Demi-journée avec repas | | 7,73 € | 8,83 € | 9,94 € |
| | Demi-journée sans repas | | 5,52 € | 6,62 € | 7,73 € |
| GARDERIE - 01/09/2021 | le quart d'heure à la rentrée scol | | 0,31 € | 0,36 € | 0,41 € |
| CANTINE - 01/09/2021 | à compter de la rentrée scol. | | 3,85 € si réservé 7,70€ si non réservé ou inscrit° hors délai | | |
| | | | 1,16 € si la famille fournit le repas | | |
| FOURNITURES SCOLAIRES année scolaire 2020/2021 | Forfait par classe | | 116,00 € | | |
| | Primaire / élève | | 63,00 € | | |
| | Maternelle / élève | | 93,00 € | | |
| | Arbre de Noël | | 15,50 € | | |
| SUBVENTION CLASSE DE DECOUVERTE/jour /élève si hébergé - Elémentaire | | | 6,10 € | | |
| SUBVENTION CLASSE DE DECOUVERTE- Forfait par école maternelle | | | 404,00 € | | |
| Subventions Transport pour sorties scolaires | Ecole Maternelle Publique | | 303,00 € | | |
| | Ecole élémentaire Publique | | 454,00 € | | |
| | Ecole privée (maternelle et élémentaire) | | 757,00 € | | |
| MAISON DES JEUNES | Par Jeune / An | | 12,00 € | | |
| BIBLIOTHEQUE | Par famille / An | | 12,00 € | | |
| DROIT DE PLACE (hors alimentaire) / jour de présence | | | 36,00 € | | |
| DROIT DE PLACE (alimentaire) / mois | | | 30,00 € | | |
| LOCATION REMORQUE 1,80x2,50m = 4,5m3 | | | 60,00 € | | |
| TAXE FUNERAIRE (inhumation - exhumation - dispersion des cendres) | | | 0,00 € | | |
| CONCESSION CIMETIERE | 30 ans | | 220,00 € | | |
| | 50 ans | | 450,00 € | | |
| CAVEAUX CIMETIERE (ancien cimetière) | 2 places | | 750,00 € | | |
| | 3 places | | 900,00 € | | |
| COLUMBARIUM AU MUR (ancien cimetière) | 15 ans | | 520,00 € | | |
| | 30 ans | | 790,00 € | | |
| Cavurne AU SOL (ancien cimetière) | 15 ans | | 220,00 € | | |
| | 30 ans | | 460,00 € | | |
| CAVURNE AU SOL AVEC PLAQUE GRANIT (Marguerite) - extension du cimetière | 15 ans | | 650,00 € | | |
| | 30 ans | | 850,00 € | | |



Vie municipale

| | | |
|--|--------|------------|
| CAVURNE AU SOL SANS PLAQUE GRANIT (extension du cimetière) | 15 ans | 450,00 € |
| | 30 ans | 650,00 € |
| COLUMBARIUM (Globe) - extension du cimetière | 15 ans | 1 100,00 € |
| | 30 ans | 1 300,00 € |
| COLUMBARIUM (Mapa Onde) - Extension du cimetière | 15 ans | 900,00 € |
| | 30 ans | 1 100,00 € |
| RENOUVELLEMENT de tous emplacements -(ancien et extension du cimetière) | 15 ans | 200,00 € |
| | 30 ans | 400,00 € |
| Grande plaque pour cavurne "Maguerite" et columbarium | | 80,00 € |
| Petite plaque pour jardin du souvenir | | 50,00 € |
| TAXE RAMASSAGE DE CHIEN | | 153,00 € |

| | | | |
|--|---|---|------------|
| LOCATIONS Réservées aux habitants de Merlevenez | Chèque caution | | 500,00 € |
| | Salle Xavier Grall (300 places) | Sans la cuisine | 360,00 € |
| | | Cuisine avec réservation par traiteur 1 jour | 870,00 € |
| | | Cuisine avec réservation par traiteur 2 jours | 1 070,00 € |
| | | Cérémonie pour obsèque | 250,00 € |
| | Salle Paul Gauguin (80 places) | Cuisine + salle / jour | 400,00 € |
| | | Obsèques (café...) | 70,00 € |
| Kermadio | | 51,00 € | |
| Autres LOCATIONS (Associations extérieures à but humanitaire) | Salle Xavier Grall | | 190,00 € |

○ RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EAU POTABLE – EXERCICE 2019



Le syndicat Eau du Morbihan, auquel la commune a délégué la compétence « Eau potable » (production, transport et distribution) a adopté le 26 octobre 2020 les rapports sur le prix et la qualité du service Eau potable.

Deux rapports distincts ont été présentés et le Conseil municipal en a pris acte :

- un rapport relatif aux compétences Production et Transport (qui concerne tous les membres du syndicat)
- un rapport relatif à la compétence optionnelle Distribution.

Les rapports seront mis à disposition du public.

○ CRÉATION D'UN HANGAR DE STOCKAGE

L'atelier des services techniques est saturé et il est proposé de stocker une partie des équipements ne servant que peu dans l'année (des fournitures et/ou matériel servant pour les terrains de foot, ainsi que le matériel de certaines associations) dans un local de stockage.

- Ce local de 12x25m sera implanté à côté des terrains de tennis, à la Madeleine.
- Le montant de ce projet s'élève à 125 000 € ttc et peut prétendre au financement de l'Etat au titre du plan de relance.

○ MOT DE L'OPPOSITION

Néant

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans notre rubrique « Etat Civil - décès » du précédent bulletin.
Il fallait lire Uhel Philippe. Nous présentons nos excuses.

Naissances

JANVIER

| | | |
|----|--------------|----------------------------|
| 25 | CAVIL Mathéo | 1, rue du Puits |
| 26 | BONJOUR Adam | 27, rue Léon Fleuriot |
| 31 | HOUDEZ Louna | 28, Résidence de Kergornet |
| 31 | JACOB Giulia | 1, rue Per Jakez Hélias |

FÉVRIER

| | | |
|----|------------------|----------------|
| 28 | LE MIGNANT Lilou | 36, Kerplévert |
|----|------------------|----------------|

MARS

| | | |
|----|---------------------|-------------------------------|
| 11 | KERSAUZE Sohen | 5 rue de la Lande du Ruisseau |
| 19 | LE MOUELLIC Charlie | 5 route de Lesténo |

AVRIL

| | | |
|----|----------------------|----------------------------|
| 03 | MARIEN Livio | 10 bis rue du Pont Lorois |
| 23 | TRIGER CARTADE Lizie | 14, Résidence de Kergornet |

MAI

| | | |
|----|----------------------|--------------------|
| 05 | GUÉGAN LEVENEUR Nino | 2 Bis rue du Stade |
|----|----------------------|--------------------|

Décès

JANVIER

| | | |
|----|-------------------------------|-------------------|
| 24 | JAOUEN Jeannine ep. FAIVRE | 9, rue du Lan Dro |
|----|-------------------------------|-------------------|

FÉVRIER

| | | |
|----|----------------|-----------------------|
| 15 | MÉCHARD Firmin | 12, rue du Presbytère |
| 15 | GOURONG Lucien | 6, Kervenant |

MARS

| | | |
|----|------------------|------------------------------|
| 14 | BRIENT Adrien | 10 Kerplévert |
| 15 | KERLIDOU Jacques | 19 rue du Manéo |
| 21 | ROUZO Michel | 14, rue des Alouettes |
| 26 | AUDIC Hervé | 4, rue Pierre et Marie Curie |

AVRIL

| | | |
|----|--------------------|------------------------|
| 09 | KERAUDRAN Philippe | 2, Kernours |
| 12 | LE MASSON André | l'Hermitage |
| 22 | THIRY Sylvain | 14, rue des Eglantiers |
| 30 | LE LOIRE Jean | 14, Le Rebelot |

MAI

| | | |
|----|--------------|-----------------|
| 10 | HERVE Joseph | 14, rue Glenmor |
|----|--------------|-----------------|



o Le City Stade

Mercredi 31 mars 2021, encouragé par les cris des joueurs, le gardien de but relance la partie d'une longue passe à la main ! Une dizaine d'adolescents s'en donnent à cœur joie sur le nouveau city stade de Merlevenez. Situé dans le parc du Lann Dro, juste à côté de l'aire de jeux ludique et colorée pour les enfants, ce city stade est ouvert à tous

Courte pause dans leur pratique, les garçons présents précisent qu'ils viennent tous les soirs « Dès que je n'ai pas école, je suis là ! ». D'après Malone, Mathis, Théo, Noam, Noé...

« Il est trop bien le city ! » Certains viennent surtout faire du football mais deux d'entre eux ajoutent qu'ils y pratiquent également le basket. Bref, c'est un lieu que garçons et filles se sont appropriés avec enthousiasme !

o Le conseil municipal des enfants



Donner la parole aux enfants, les initier à la vie de la commune, favoriser l'émergence d'idées nouvelles, former les citoyens de demain...Voici les nombreuses missions que se donne le conseil municipal des enfants de Merlevenez (CME).

C'est pour lancer ce projet que le mardi 11 mai 2021, Bruno Le Bossier, Sandrine Le Fur et Fabrice Kervadec sont allés à la rencontre des élèves de CE2 et CM1 des deux écoles de la commune.

Avec l'aide de leurs enseignants, les enfants ont travaillé en amont, sur l'accueil des élus dans leur classe. Après une présentation des uns et des autres, les questions sont lancées : « Où irons-nous pour faire les réunions du conseil ? », « Nos parents viendront-ils avec nous ? », « Y aura-t-il un maire des enfants? ». Les enfants sont très intéressés, les échanges sont riches. Enfants et élus ont beaucoup de choses à se dire. L'intérêt est grandissant au fur et à mesure, car Bruno Le Bossier leur explique le fonctionnement d'une commune mais également celui du département et de la région Bretagne. C'est leur environnement, leur lieu de vie, les enfants se sentent tout de suite concernés par la question et redoublent de curiosité : « Pourra-t-on mettre en place des abris pour les oiseaux ? », « Pourra-t-on construire une piscine à Merlevenez? », une autre préférerait un musée... Les idées ne manquent pas.

Le projet du CME est lancé, l'enthousiasme est au rendez-vous ! D'après leur enseignante : « Fabrice a fait forte impression en présentant la carte d'électeur que chaque élève possèdera pour le vote ».

La prochaine étape sera la campagne de ceux qui voudront présenter leur candidature. Rendez-vous est pris au mois de septembre 2021, pour des élections qui auront lieu à la fin du mois d'octobre 2021 à la Mairie, en présence des élus, de Monsieur le Maire et des enseignants.





o Distribution de compost à Merlevenez

Le samedi 27 mars, les jardiniers de Merlevenez sont venus chercher du compost pour préparer leurs futures récoltes de l'année! La distribution s'est passée dans la bonne humeur, sous un beau soleil printanier! Quatre conseillers municipaux étaient présents pour cette opération.

Provenant de la déchetterie, compostée ensuite dans une exploitation de Nostang, cette matière organique est distribuée aux habitants de la Communauté de Commune Blavet Bellevue Océan. Cette action est proposée par la CCBBO, dans le cadre de la "Semaine Pour les Alternatives aux Pesticides". Plus d'une vingtaine de merlevenéziens se sont déplacés samedi à Kermadio.

o Les tontons tondeurs

La commune a fait appel aux tontons tondeurs pour l'entretien de certains espaces municipaux.

Spécialisés en éco-pâturage, Les Tontons Tondeurs font de la biodiversité et de la transition écologique leur cœur de projet.

● L'éco-pâturage :



L'éco-pâturage consiste à entretenir les espaces verts avec des animaux. C'est une méthode d'entretien alternative à l'entretien mécanique.

Cette méthode permet de générer des valeurs ajoutées environnementales (préservation de la biodiversité domestique et sauvage, limitation des bruits, baisse des émissions de gaz à effet de serre et autres polluants...), des valeurs ajoutées pédagogiques et sociales (renforcement du bien-être, création de liens sociaux, support pédagogique...) des valeurs ajoutées socioéconomiques (baisse de la pénibilité et des risques au travail, vecteur de communication, développement de l'économie locale, limitation des coûts...).

● Voici une présentation de l'entreprise par Robin Geoffroy :

Nous sommes une petite entreprise d'entretien d'espaces verts avec des animaux, créé il y a 4 ans par Chris (berger basé à Crozon) et moi-même (Robin), basé à Merlevenez. Un troisième berger, Clément, basé à Baud, travaille avec nous à temps partiel. Trois bords collie font aussi partie intégrante de l'équipe (Kinoz, Tweed et Pix).

Nous utilisons des moutons d'Ouessant, des moutons Landes de Bretagne et des chèvres de fossés, des races rustiques bretonnes, pour entretenir les espaces verts des collectivités, des entreprises, des départements, etc.

A Merlevenez, nous allons défricher des bassins en introduisant ponctuellement des chèvres, qui sont de formidables débroussailleuses !

Sur d'autres sites en prairie, nous allons installer des moutons d'Ouessant à l'année. Ces petits moutons rustiques vont entretenir les pelouses toute l'année et ajouter de la vie dans les quartiers où ils seront implantés ! Nous pourrions être amenés à les retirer quelques mois l'hiver si l'état des pâtures l'exigent.



Photos Robin Geoffroy

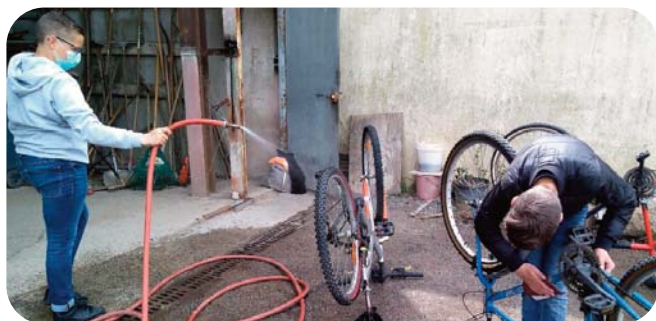


Vie pratique

o Le Tour de France se prépare à Merlevenez

En attendant le passage du Tour de France sur notre commune le lundi 28 juin, les animations fleurissent autour de cette manifestation.

Les élus, l'ALSH, la Maison des Jeunes (MDJ) et les associations se mobilisent et mettent la "main à la fabrication" de supports et d'objets.



Vous pourrez découvrir fin mai, début juin diverses décorations dans le bourg et aux alentours pour mettre en valeur cet évènement.

Un avant goût des créations réalisées par les enfants de l'ALSH et des jeunes de la MDJ.

La caravane publicitaire passera aux environs de 11h30 au rond-point de la Madeleine, et les coureurs deux heures plus tard. Le rond-point sera interdit à la circulation.

o Le service accompagnement

Afin de préserver la santé de nos aînés, le début d'année a été perturbé pour le service accompagnement. Malgré une reprise du service fin septembre nous avons dû arrêter presque aussi vite.

Nous regrettons tous nos moments de partage et de convivialité mais il faut rester optimiste. Prochainement, nous pourrons à nouveau nous rassembler, peut-être avec un masque, un peu de distance mais avec le plaisir de se revoir.

Bientôt le service accompagnement reprendra du service, vous pouvez compter sur nous !

Le service accompagnement est toujours actif et reste à votre écoute. La solidarité est toujours et encore plus notre ligne de conduite alors n'hésitez pas à contacter la mairie et demander Sandrine AUREAL.

Premier cinéma à Etel – 2 mars 2017 « Fleur de Tonnerre »



Premier Barbecue – 27 juillet 2018



Séquence souvenirs :

Nous continuons à assurer le transport pour le marché d'Hennebont mais il est demandé de s'inscrire en mairie ou par téléphone auprès de Sandrine AUREAL au 02-97-65-61-44.

« L'optimisme est la foi qui mène à la réussite. Rien ne peut se faire sans confiance et espoir. » - Helen KELLER

Première sortie en bateau – Croisière sur la RIA – Septembre 2018





o La Maison des Jeunes

Désormais, tous les enfants qui entrent en CM2 (les enfants qui ont 11 ans dans l'année), peuvent adhérer à la Maison Des Jeunes. Celle-ci est ouverte pendant les périodes scolaires (le mercredi après-midi) et les vacances scolaires.

● Voici les nouvelles mesures concernant l'adhésion :

- o A partir du 1^{er} janvier 2022, l'inscription s'effectuera en année civile. L'adhésion sera de 12 euros. Il n'y aura pas de prorata, quel que soit le mois d'adhésion à la MDJ.
 - o Les jeunes qui voudront s'inscrire dès à présent (ceux qui sont actuellement en CM2), paieront sur une base de 12 euros, au prorata des mois qui restent jusqu'en décembre 2021.
 - o Les jeunes qui étaient déjà inscrits cette année (2020/2021) ne paieront pas les mois de juillet/août, ceci en compensation de la fermeture régulière de la MDJ suite à cette période de pandémie.
- Pour la période du 6 juillet au 6 août 2021, le programme des activités proposées sera disponible à la Mairie ou sur le site de la commune.
- o Les inscriptions devront être déposées 15 jours avant la période et accompagnées des justificatifs demandés.

LA MAISON DES JEUNES C'EST AUSSI DES PROJETS TOUTE L'ANNÉE COMME PAR EXEMPLE :

● le Tour de France 2021

Les jeunes se préparent à accueillir le Tour de France 2021. Des vélos récupérés, nettoyés et relookés aux couleurs du Tour, seront installés au niveau du rond-point de la Madeleine. Un grand bravo aux jeunes pour leur investissement, ce sera encore une fois un projet inoubliable pour tous !

● Protocole sanitaire :

En raison du contexte pandémique actuel, le programme des activités estivales sera adapté suivant les obligations sanitaires et gouvernementales en vigueur.

La M.D.J. est ouverte tous les mercredis de 14h00 à 17h30 sans inscription. Des activités surprises et des projets sont proposés et animés.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Marie, directrice de la M.D.J. : 07-63-58-81-24
Mairie : 02-97-65-75-08



o Rappel : Mieux vivre ensemble !

Le civisme, c'est l'affaire de tous ! Il est important que chacun soit sensible au respect des lois et de l'ensemble des règles de vie en communauté. C'est l'occasion pour chaque habitant de marquer son attachement à notre commune.

● **Nuisances sonores** : De jour comme de nuit, limitons nos nuisances sonores ! Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins.

● **Déjections canines** : Les déjections canines sont insalubres et peuvent également être dangereuses pour les piétons qui risquent de glisser sur l'une d'elles. Il est demandé à chaque propriétaire de chien de veiller à ramasser les déjections

● **Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux** : Chacun est tenu de balayer et nettoyer son trottoir et son caniveau, dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, au-devant de son immeuble bâti ou non bâti.



o La Marpa



Cécile PEDAUGE, 45 ans.
Si vous avez eu l'occasion de m'entendre au téléphone ou de me rencontrer, mon accent chantant vient du Sud-Ouest.

Après avoir effectué une formation qualité dans le milieu de la santé j'ai préparé le Diplôme universitaire "Management des risques dans les établissements sanitaires et médico-sociaux". J'ai réalisé mon stage auprès de la directrice et l'équipe d'une MARPA dans le Sud-Ouest.

(Cécile PEDAUGE, directrice remplaçante de la Marpa)

J'ai eu l'opportunité de venir en Bretagne dans le Morbihan pour occuper un poste de responsable qualité gestion des risques partagés sur 2 établissements du secteur du handicap psychique pendant 6 années dans le champ du sanitaire et du médico-social.

J'ai souhaité ensuite élargir mes connaissances et évoluer professionnellement en intégrant la formation de Directeur de l'intervention sociale et service à la personne.

Ma vision de la fonction de direction est claire et se fonde sur une amélioration continue de la qualité qui passe par l'accompagnement de nos aînés avec des besoins qui évoluent, et l'accompagnement des professionnels.

Dans cet objectif, le climat de sécurité et de confiance partagé est essentiel. Il m'importe dans cet environnement fluctuant (cadre réglementaire) et contraint (budget), de maintenir et de développer la créativité à travers un projet d'établissement.

Être directrice aujourd'hui, c'est être tout autant pilote que chef d'orchestre.

Arrivée le 1^{er} Avril à la MARPA Le Verger à Merlevenez, je prends mes marques auprès des résidents et de mon équipe que j'ai plaisir à retrouver chaque jour.

Le bien-être et la sécurité des résidents sont ma priorité et je reste à l'écoute des personnes accueillies et de leur famille pour répondre à leurs besoins.

● Les projets à venir :

Sortir, profiter d'un bel été avec nos résidents après cet épisode sanitaire qui n'a pas été sans conséquence sur nous tous.

Des animations sont programmées avec la participation des associations « Siel bleu » pour la gymnastique sur chaise, « l'instant toucher » pour la relaxation. La lecture, l'accordéon, les travaux manuels se font avec l'aide des différents bénévoles qui nous apportent une aide précieuse. Les parties de lotos sont attendues avec impatience et les séances de cinéma, dans le salon de la MARPA, remplacent pour l'instant les sorties cinéma à Etel. Depuis le 14 mai, une messe, réservée aux résidents, est célébrée tous les vendredis.

Chaque mois nous fêtons, pour ceux qui le souhaitent, les anniversaires des résidents concernés.

Après ces quelques semaines passées à la MARPA, j'ai pu constater que malgré le contexte sanitaire, 1 ou plusieurs activités sont proposées chaque jour. A moi de maintenir cette dynamique, voire de saisir de nouvelles opportunités en matière d'animation afin que les résidents trouvent du plaisir à Vivre à la MARPA.

● ANNIVERSAIRES :

- o Mme AUFFRET a fêté ses 87 ans en Mars *(mais était absente)*
- o Mme BAUDET a fêté ses 99 ans en Mars
- o Mme LE SQUER a fêté ses 87 ans en mars
- o Mr LOTODE a fêté ses 83 ans en mars
- o Mr JEGO Maurice a fêté ses 86 ans en Avril





o Agence postale communale

La nouvelle agence postale communale est ouverte, elle est installée à l'accueil de la mairie.

Pour les services postaux, Mathilde et Valérie ont suivi une semaine de formation. Elle s'est déroulée dans les agences de Kervignac et Landaul.

L'agence communale assure des services financiers (retrait et versement d'espèces jusqu'à 500 € par semaine sur compte chèque ou compte épargne du titulaire), mais Mathilde tient à préciser : « Les règles de confidentialité de la Banque postale sont telles que je n'ai pas accès aux données bancaires. » Les montants des comptes ne s'affichent donc pas sur son ordinateur.

Votre commune a choisi d'accueillir en mairie le bureau de l'Agence Postale Communale afin de vous garantir une continuité de certaines prestations, après la fermeture du bureau de l'Agence Postale, rue de la mairie.



o ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

LA MAISON DES PETITS FRIPONS : TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Malgré la crise sanitaire qui continue de perturber les organisations de tous, l'équipe d'animation répond toujours présent afin de répondre au mieux à vos besoins et continue de créer des projets pour vos enfants.

- **Le groupe des maternelles** s'est investi dans l'embellissement des locaux de la cantine par le biais de belles fresques murales, réalisées durant les mercredis. A ce jour, 2 ont vu le jour : une sur les coquelicots et l'autre sur le muguet.

- **Les élémentaires** ne sont pas en reste, ils s'investissent dans un événement qui aura lieu le 28 juin sur notre commune : le passage du Tour de France 2021. Ils ont d'ores et déjà réalisé des maillots (80x120cm) et la décoration de vélos est en cours.

- **Quant à l'équipe**, les vacances d'été approchant, nos ménages commencent à travailler afin de concocter un beau programme pour vos enfants !

Un grand merci aux enfants qui continuent à respecter les gestes barrières liés aux contraintes actuelles, à vous, les parents pour votre confiance ainsi qu'à l'équipe d'animation.



LES COUPS DE CŒURS DE LA BIBLIOTHÈQUE



Nos bibliothécaires partagent avec vous leurs coups de cœurs du moment !



Les impatientes - Djaïli Amadou Ama



Prix Goncourt des lycéens 2020
Finaliste du Prix Goncourt 2020

Trois femmes, trois histoires, trois destins liés. Ce roman polyphonique retrace le destin de la jeune Ramla, arrachée à son amour pour être mariée à l'époux de Safira, tandis que Hindou, sa sœur, est contrainte d'épouser son cousin. Patience !

C'est le seul et unique conseil qui leur est donné par leur entourage, puisqu'il est impensable d'aller contre la volonté d'Allah. Comme le dit le proverbe peul : « Au bout de la patience

il y a le ciel. » Mais le ciel peut devenir un enfer. Comment ces trois femmes impatientes parviendront-elles à se libérer ?

Mariage forcé, viol conjugal, consensus et polygamie : ce roman de Djaïli Amadou Amal brise les tabous en dénonçant la condition féminine au Sahel et nous livre un roman bouleversant sur la question universelle des violences faites aux femmes.

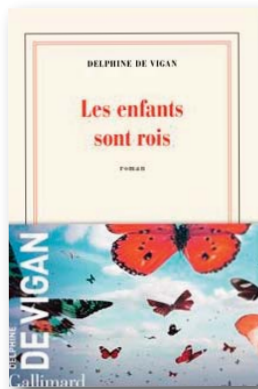
Le bonheur retombe toujours sur ses pattes - Laure Allard-d'Adesky

Anaïs a 30 ans, un boulot qu'elle adore et une bande de copines géniales. Tout pour être heureuse ? Presque ! Car Anaïs est une véritable catastrophe ambulante : non seulement elle est maladroite, mais les problèmes surgissent partout où elle passe.

Elle va au restau ? L'alarme incendie se déclenche et arrose tout le monde. Elle arrive au travail ? Une panne de réseau paralyse plusieurs jours l'entreprise. Alors, jouer au loto, forcément, elle ne l'a jamais envisagé ! Pourtant, un ticket gagnant risque de changer sa vie à tout jamais... pour le meilleur ou pour le pire ?

Découvrez vite le nouveau roman de Laure Allard-d'Adesky, une histoire d'amitié, d'amour, de mojitos et de points de suture !

Vie pratique



Les enfants sont rois - Delphine de Vigan

"La première fois que Mélanie Claux et Clara Roussel se rencontrèrent, Mélanie s'étonna de l'autorité qui émanait d'une femme aussi petite et Clara remarqua les ongles de Mélanie, leur vernis rose à paillettes qui luisait dans l'obscurité.

"On dirait une enfant" pensa la première, "elle ressemble à une poupée" songea la seconde.

Même dans les drames les plus terribles, les apparences ont leur mot à dire."

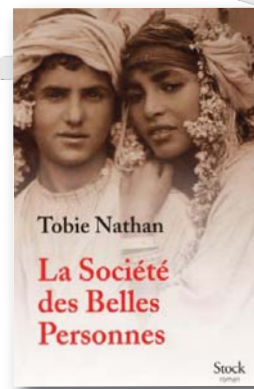
A travers l'histoire de deux femmes aux destins contraires, Les enfants sont rois explore les dérives d'une époque où l'on ne vit que pour être vu. Des années Loft aux années 2030, marquées par le sacre des réseaux sociaux, Delphine De Vigan offre une plongée glaçante dans un monde où tout s'expose et se vend, jusqu'au bonheur familial.



Le secret de Mona - Patrick Bard

Pendant des mois, Mona s'est efforcée d'être invisible aux yeux de tous, de s'effacer. Mais le jour où son petit frère a été pris d'une forte fièvre, elle a dû le conduire en urgence à l'hôpital.

Sans cela, cette histoire aurait pu ne jamais commencer. Mona n'aurait pas grillé ce stop, les gendarmes ne l'auraient pas arrêtée. Quand ils ont découvert une fille un peu trop jeune au volant, ils ne savaient rien encore du secret de Mona.



La société des belles personnes Tobie Nathan

1952. Zohar Zohar, expulsé et fugitif, arrive en Europe. Né pauvre dans le misérable quartier juif du vieux Caire, l'enfant chéri de Haret el-Yahoud, la ruelle aux Juifs, le jeune homme flamboyant, dont les clubs et bars attirent la haute société cairote, débarque sans famille, sans ami, sans un sou.

Seul l'accompagne le fantôme de Dieter Boehm, son tortionnaire nazi. Zohar fuit un pays à feu et à sang, une société malade à l'image de son roi, Farouk, ramolli de luxure et détesté par son peuple, une société nécrosée par la montée des Frères musulmans, l'infiltration des anciens nazis dans l'armée égyptienne, les pogroms contre les juifs et la rébellion conduite par le puissant Gamal Abd el-Nasser. En France, son obsession va se lier à celle d'Aaron, Lucien et Paulette, trio soudé dans l'envie d'en découdre avec le passé qui les hante. Contre les bourreaux de leur passé, un même procédé : deux balles dans la tête, la première pour la vengeance, la seconde pour la signature.

C'est l'histoire que son fils François va découvrir, celle qui lui fera comprendre la mystérieuse promesse faite par son père à la Société des Belles Personnes. Et qu'il décidera de poursuivre.

Entre fresque historique et grand roman, des heures sombres de l'Égypte à la part enfouie de la mémoire française, Tobie Nathan écrit magnifiquement une épopée foisonnante et tragique, lestée du passé, forte de ses personnages, de leurs souvenirs et de leur cheminement.

Nouvelle revue disponible : "Secrets d'histoire"

Le magazine Secrets d'Histoire vous entraîne au cœur des épisodes mystérieux de l'histoire à travers des reportages, des enquêtes, des quizz...

Retrouvez des portraits de personnalités qui ont marqué l'histoire, découvrez des lieux mythiques, des énigmes, des œuvres d'art décryptées... et bien plus encore !

Possibilité de faire des réservations par mail merlevez.multimedia@wanadoo.fr ou par téléphone en laissant un message au 02 97 02 18 32

Et toujours la possibilité d'être livré si vous avez des problèmes pour vous déplacer.



o Point accueil emploi intercommunal

Point Accueil Emploi Intercommunal Merlevenez

Accompagnement des demandeurs d'emploi

Accompagnement au numérique
Informations sur les dispositifs emploi/formation
Mise en relation avec les entreprises locales

Services aux entreprises

Organisation d'actions de recrutements
Recherche de candidats et Information
sur les contrats

Accès à l'espace multimédia
Du lundi au vendredi

Permanence du conseiller
Mercredi et vendredi 9h-12h/ 14h-16h30



Point Accueil Emploi Intercommunal Merlevenez
P.A de Bellevue - Allée de Ti Neüé - 56700 Merlevenez

02 97 65 62 90 - 06.65.61.62.50
emploi@cbbbo.fr





FRANCE SERVICES de MERLEVENEZ

Nos agents vous accompagnent dans vos démarches administratives du quotidien.



Prévention santé

Emploi et retraite

Famille et logement

Gestion des déchets

Aide à domicile

Justice

HORAIRES D'OUVERTURE

France Services

du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

(de préférence sur rendez-vous)

📍 PA de Bellevue, Allée de Ti-Neùé
56700 MERLEVENEZ

☎ 02.97.65.62.90

✉ ccbbo@france-services.gouv.fr

www.ccbbo.fr



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
Venez ! Nous allons vous accompagner.
france-services.gouv.fr

○ Votre bateau est vieux, il ne navigue plus ? Faites-le déconstruire !

Votre bateau est irréparable ? Vous ne savez plus comment vous en débarrasser ? L'entreprise APER est là pour vous y aider. L'APER est un éco-organisme national créé par la Fédération des Industries Nautiques agréé par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Sa mission est d'organiser, gérer et financer la déconstruction des bateaux de plaisance en fin de vie sur l'ensemble des territoires Français.

Tout le monde peut faire déconstruire gratuitement son bateau, tous les bateaux de plaisance de 2,5m à 24m immatriculés en France, seuls les engins de plage (planche à voile, kayaks, pédalos...) et les bateaux professionnels (pêche, transports de passagers...) ne sont pas concernés.

En à peine une année d'existence, plus de 1000 bateaux ont déjà été déconstruits par l'APER et ce n'est pas fini !

● Comment ça marche ?

- 1. Je me rends sur www.recyclermonbateau.fr pour créer mon compte et faire une demande en ligne.

- 2. Je suis contacté par le déconstructeur agréé le plus proche et je choisis la meilleure solution pour le transport.
- 3. Le bateau est livré au centre et déconstruit.
- 4. L'APER se charge des formalités administratives (désimmatriculation et radiation de pavillon).

Alors, marre de payer inutilement une place au port ou des frais de gardiennage ? Envie de penser un peu à la planète ? De faire un geste écologique, responsable et durable ? Pensez à l'APER.





Transport scolaire **BREIZHGO**

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh
à compter de la fin mai 2021

Simple & rapide

**Nouveauté
2021**



Pourquoi s'inscrire en ligne ?

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site breizhgo.bzh à compter de la fin mai. Au-delà du **16 juillet 2021**, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un mail vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

L'inscription en ligne, c'est :

- un espace unique pour l'inscription de vos enfants
- accessible 7 jours/7 et 24h/24
- simple et rapide

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.

Comment réaliser votre inscription en ligne ?

1. Rendez-vous sur breizhgo.bzh, rubrique Transports scolaires.
2. Choisissez votre département de résidence puis cliquez sur le lien « Inscription en ligne ».
3. Renseignez une adresse mail. Elle vous servira d'identifiant personnel et sera conservée d'une année sur l'autre.
4. Répondez à la question suivante : « un de vos enfants était-il inscrit aux transports scolaires pour l'année 2020-2021 ? ».
5. Un mail vous sera adressé à cette adresse. Il contient un lien vous permettant d'accéder au formulaire d'inscription en ligne.
6. Remplissez les différents champs du formulaire en ligne et validez votre demande.

Une fois la demande validée, vous recevrez un accusé réception par mail et vous pourrez accéder à votre espace famille pour suivre l'instruction de votre dossier.

RENSEIGNEMENTS

Site internet : www.breizhgo.bzh

02 99 300 300 Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Contactez-nous via le formulaire en ligne :
www.breizhgo.bzh/nous-contacter



AVEC BULLE D'AIR® RETROUVEZ LE TEMPS DE VIVRE



un service proposé par :



l'essentiel & plus encore

Avec Bulle d'air®, prenez le temps de vivre, de souffler, pour mieux vous occuper de votre proche



Infestation par la mэрule Déclarer le foyer en mairie

Dispositif de lutte contre la mэрule - article 76 de la loi Alur du 24 mars 2014


**PRÉFET
DU MORBIHAN**
Liberté
Égalité
Fraternité



La mэрule pleureuse: serpula lacrymans
Source Anah - prévention et lutte contre les mэрules dans l'habitat - 2006



Dégâts occasionnés par le champignon à pourriture cubique
Source Anah - Prévention et lutte contre les mэрules dans l'habitat - 2006


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité


ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Opération **2021-2023**

COUP DE BALAI SUR VOS DÉCHETS DANGEREUX



**Je suis intéressé(e),
comment faire ?**

 Demandez votre collecte
sur notre site : www.crma.bzh
(Services en 1 clic).








○ Vous êtes un artisan et vous avez des déchets dangereux à éliminer ?

Vous ne savez pas où faire traiter ces déchets dangereux ?

La CMA Bretagne organise pour vous l'élimination des déchets.

Les tarifs pour les artisans qui souhaitent bénéficier de cette prestation seront identiques jusque fin 2023.



ÉCOLE NOTRE DAME DE JOIE

Construction

Les vacances de Février ont marqué le début des travaux à l'école. Il a fallu d'abord démolir le vieux garage.

Puis un nouveau bâtiment a vu le jour. Les associations de l'AEP et de l'OGEC, accompagnées par le cabinet d'architecture ATRIUM ont lancé ce nouveau projet qui permettra d'accueillir à la rentrée prochaine la classe maternelle MONTESSORI. Un panneau, présentant le projet ainsi que les artisans y participant, a été apposé à l'entrée de l'école.

Une classe de plus de 60m² qui accueillera 27 enfants à la rentrée de la PS à la GS

De plus, des projets d'aménagement de la cour maternelle sont en cours d'étude actuellement



100^{ème} jour en CP/CE1

Depuis le mois de septembre, les élèves de CP/CE1 comptabilisent le nombre de jours passés à l'école. Avec plaisir, ils ont fêté tous ensemble le 100^{ème} jour.

Des ateliers qui leur ont permis de comprendre la valeur du nombre 100. Des activités en mathématiques, mais aussi en littérature, en sport, en arts visuels. De plus, chaque élève a présenté à la classe sa collection.

De très belles productions : des paysages réalisés avec 100 bouchons, des collections de 100 objets, des panneaux, un montage vidéo des 100 métiers, un avion avec 100 objets... BRAVO à tous les enfants et aux parents qui les ont accompagnés tout au long de ce projet.

Plusieurs sorties sont prévues pour cette fin d'année scolaire :

● Les classes de PS/MS/GS/CP vont passer chacune une journée au ranch de Calamity Jane. Les enfants vont pouvoir découvrir la vie quotidienne des indiens. Pour leur plus grand plaisir, une balade à poney ainsi qu'une séance de pansage agrémenteront la journée.

Le séjour se terminera par un maquillage indien.

● Les classes de CE2 et de CM1 bénéficient de trois journées au Kayak à Ste Hélène et à Etel.

● Les classes de CM1 et de CM2 vont découvrir le parc du Futuroscope et du Puy du Fou. 2 visites espacées d'une semaine car les nuitées ne sont pas autorisées.

Un séjour qui permettra aux CM2 de terminer de belle façon leur cursus en école primaire.





L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE NOTRE DAME DE JOIE

L'APEL continue de se mobiliser en s'adaptant au contexte sanitaire afin de récolter des fonds qui serviront au financement des sorties scolaires et à l'achat du matériel pédagogique.

- Une vente de crêpes a été faite à la chandeleur en collaboration avec la petite Bretonne.
- Une vente de tickets de Tombola a eu lieu au mois de mai pour remplacer le traditionnel loto, plus d'une cinquantaine de lots étaient à gagner. Merci aux commerçants de Merlevenez pour leurs dons.
- La collecte des papiers ne sera plus effectuée, le prix de la tonne étant trop bas.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec un membre du bureau au **06 23 24 10 95**

Vos contacts :
Présidente : Royer Mylène
Vice-président : Manu Le Borgne

Inscriptions 2021-2022

Les inscriptions sont toujours possibles pour les enfants nés en 2019.

- Les familles peuvent prendre rendez vous par mail eco56.ndj.merlevenez@enseignement-catholique.bzh,
- par le site de l'école <http://ecolenotredamedejoiemerlevenez.eklablog.com/>
- par téléphone au **02 97 65 75 38**.

Nous leur proposerons de visiter l'école et nous leur présenterons nos projets, pédagogique et éducatif.

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE « LES MÉSANGES BLEUES »

o Carnaval

Pour fêter le carnaval, les enfants sont arrivés déguisés le vendredi 19 mars. Ils ont défilé dans la cour de la maternelle et de l'élémentaire en jouant de différents instruments de musique. Ils ont également dansé, et comme récompense ils ont eu une dégustation de crêpes réalisées par Yvonne ! Une belle journée sous le signe de la fête !!!





SALOON



Sortie au ranch de Calamity Jane

Les enfants de la moyenne et de la grande section travaillent depuis plusieurs semaines sur le thème des indiens !

Chaque enfant a trouvé son nom d'indien, différents ateliers leur ont été proposés que ce soit en lecture, écriture, découverte du monde, arts visuels... et pour terminer ce projet qui les a passionnés, ils sont allés vivre une journée au Ranch de Calamity Jane à Languidic le mardi 4 mai.



Ils y ont découvert la vie des amérindiens à l'intérieur de vrais tipis, ont confectionné des colliers, sont montés sur des poneys, sont allés à la recherche de divers animaux comme le chacal et se sont faits faire un maquillage indien...

Les enfants devant le totem de leur tribu des « Loups malins » qu'ils ont réalisé en classe.



Informations pratiques :

Les INSCRIPTIONS SONT OUVERTES pour la rentrée 2021 !

N'hésitez pas à contacter la directrice de la maternelle, Mme LESAINTE Lydie pour tout renseignement.

- 02 97 65 76 02
- mail : ec.0561436g@ac-rennes.fr



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE « LES MÉSANGES BLEUES »

o Carnaval

Quelle joie de se déguiser !

Élèves et enseignants ont sorti leurs plus beaux déguisements pour fêter carnaval vendredi 19 février : fées, super-héros et pirates ont envahi les classes et la cour de récréation...



o Kayak

Les élèves de CM1 et CM2 ont commencé au mois de mars un cycle de 6 séances de kayak à la base nautique de Sainte-Hélène.

Gwendal et Nathan, les animateurs, leur ont fait découvrir les secrets de la faune et de la flore de la Ria d'Étel. La bonne humeur était au rendez-vous pour cette activité très appréciée des élèves.





● Prix littéraire des Incorruptibles

Le mardi 25 mai, les 5 classes de l'école élémentaire ont voté pour élire leur livre de littérature préféré pour cette année scolaire.

Depuis le début de l'année, les élèves doivent lire une sélection de livres, établie par des comités composés de professionnels du livre et de l'éducation (enseignants, bibliothécaires, libraires ...). L'objectif est de susciter le désir de lire chez les jeunes lecteurs : pari réussi !

● Encore des projets à venir...

● Observatoire du Plancton

Après leur prélèvement du plancton en bord de mer au mois d'octobre, les élèves de CE2 poursuivront leur travail en étudiant les écosystèmes présents dans une mare (mare de la Fontaine Maria).

● Sortie Accrobranche

Au cours du mois de juin, les élèves des classes de CP et CE2 se rendront au parc Adrénaline de Carnac pour pratiquer l'accrobranche.

Malheureusement, de nombreux projets prévus cette année scolaire ont dû être annulés en raison de la situation sanitaire : classe de découverte rivière, sorties au théâtre de Lorient, projet Ecole et Cinéma... Nous espérons vivement que tous ces projets pourront avoir lieu au cours de la prochaine année scolaire.

L'équipe enseignante

● Inscriptions pour l'année scolaire 2021/2022

La Directrice, Mme Laurent, se tient à la disposition des parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à l'école élémentaire publique "Les Mésanges bleues" pour la prochaine rentrée scolaire.

Merci de prendre rendez-vous au 02.97.65.67.65. ou par mail : ec.0560247p@ac-rennes.fr

AMICALE LAIQUE DE MERLEVENEZ

● Écoles Publiques Les Mésanges Bleues



Légende : De gauche à droite : Fred (Pizza Fredo), Emilie Monpas (Trésorière ALM), Magdalena Boucault (Secrétaire ALM), Soazig Le Corre (membre actif ALM), Nathalie Dumont (Présidente ALM)



Légende : De gauche à droite : Yoan Deshayes (membre actif ALM), Carole Tostène (Présidente adjointe ALM), Soazig et Eric Le Corre (membres actifs ALM)

Malgré le contexte sanitaire tendu que nous traversons, quelques opérations ont pu être menées par l'amicale laïque au cours de cette année scolaire 2020-2021: vente de sapins de Noël, pizzas, tombola, collecte de papiers, vente de chocolats de pâques.



Ces opérations ont permis de financer des activités pour les enfants telles que le Kayak, sorties au verger citoyen à Hennebont, ranch de Calamity Janes à Languidic, les classes découvertes ou encore des projets de sciences.

Nous prévoyons une autre vente de pizzas le vendredi 28 mai, mais malheureusement nous ne pourrons faire notre Kermesse en juin, le contexte sanitaire ne s'y prêtant pas.

Dans la mesure du possible nous voudrions maintenir notre troc et puces en novembre, nous verrons si la situation sanitaire le permet.

Nous tenons à remercier les membres actifs ainsi que toutes les personnes ayant contribué au succès de ces opérations dont les bénéficiaires sont indispensables pour le financement des activités de nos enfants au sein des écoles publiques Les Mésanges Bleues. Merci également aux parents qui participent aux actions tombola, sapins de Noël, chocolats...

Pour information, l'Amicale laïque de Merlevenez se compose depuis la rentrée de septembre 2020 d'un nouveau bureau :

Nathalie DUMONT : Présidente
Carole TOSTENE : Présidente adjointe
Emilie MONPAS : Trésorière
Céline PONTARINI : Trésorière adjointe
Magdalena BOUCAULT : Secrétaire
Céline DORVAL : Secrétaire adjointe

Nous espérons que les membres de l'association réitéreront cette expérience lors de l'année scolaire 2021-2022 afin que les enfants puissent bénéficier d'activités enrichissantes.

Bon été à tous!



o UNC (Union Nationale des Combattants)

Commémoration du 8 mai 1945

- **Le 8 mai est commémorée la capitulation de l'Allemagne nazie et en aucun cas un armistice qui n'est qu'une suspension des combats.**

En ce 8 Mai 2021, nous avons célébré la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe, conflit qui a durablement marqué notre pays. Le 8 mai c'est aussi la libération de Merlevenez soit 10 mois après Paris !

Cette guerre, qui a duré 6 ans, a causé la mort de plus de 40 millions de personnes, civils et militaires, généré beaucoup de souffrances, entraîné de nombreuses destructions, provoqué trahisons, massacres, persécutions, déplacements de population et a profondément bouleversé la vie des français.

Dans l'adversité, le peuple français, en métropole et dans les différentes parties de l'Empire colonial français - toutes origines et convictions politiques confondues - a su rester fidèle aux valeurs de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Il s'est engagé dans les unités combattantes sur tous les théâtres d'opérations ou dans les mouvements de résistance intérieure, face à un ennemi sans pitié.

Le retour à la paix - ce 08 Mai 1945 - a été pour la France, le point de départ vers une nouvelle ère, marquée par l'effort de reconstruction de notre pays, la menace de la Guerre Froide, le début de la construction de l'Europe et l'amorce de la décolonisation de son Empire, avec son lot inévitable de succès, de drames et de rancœurs.

Avec regret les trois communes Merlevenez, Nostang et Sainte-Hélène n'ont pu ensemble rendre un hommage en l'honneur des Militaires Français et Alliés tombés sur le front de Lorient de Septembre 1944 à Mai 1945.

La conjoncture actuelle due à la pandémie de la Covid 19 ne nous aura pas permis une nouvelle fois, de nous rendre au monument de Mané Er Hoët pour commémorer ce 8 Mai 1945 date anniversaire de la reddition sans condition du régime nazi mais aussi de la libération de Merlevenez.

C'est donc en comité restreint qu'une gerbe a été déposée au monument aux morts de Merlevenez. Les personnes présentes ont avec ferveur entonné la Marseillaise, après le discours de Monsieur le Maire Bruno Le Bossier, ainsi que celui du Président de l'UNC du Morbihan, Monsieur Francis Plancke. Il est à noter la présence du plus ancien Combattant (39-45) Eugène Le Visage 99 ans qui était très déçu de ne pas aller à Mané Er Hoët.

- **Nous n'avons pas à rougir d'être français, soyons fiers de notre passé.**

Ayons une lecture réaliste, assumée, décomplexée et constructive de l'Histoire de notre pays.



Vie associative



o RGC Breizh

L'association Retro-gaming Connexion Breizh (RGC Breizh) a pour vocation la promotion du jeu vidéo rétro et alternatif.

Rétro, pour rallumer les anciennes consoles/ordinateurs et les (re)faire découvrir auprès de tous ; **Alternatif**, car si la course à la technologie nous pousse à acquérir la dernière machine à la mode, il est possible de jouer pleinement sur des jeux qui ont déjà quelques années. A l'image d'un film en noir et blanc, d'un livre, le jeu vidéo peut aussi susciter la curiosité et s'imposer dans la culture populaire.

L'association (RGC Breizh) n'a pas pu réaliser d'activité sur 2020 à cause de la Covid. Cela a permis notamment de recevoir du matériel et préparer des consoles et ordinateurs pour des activités à destination du public. Rappelons que l'essentiel du patrimoine que nous exposons vient de collections privées.

Durant les mois écoulés, nous avons eu le plaisir de pouvoir notamment prêter gratuitement une console Playstation pour un enfant de 7 ans à la demande de sa maman. Nous avons eu goût à lui faire une sélection de quelques jeux phares de la console sortie dans les années 90.

Nous espérons dans un temps futur, réfléchir à proposer un atelier ouvert à tous autour de notre passion où chacun pourra rejouer dans un cadre convivial à son jeu, faire découvrir des titres méconnus ou bricoler/remettre en état du matériel.

L'équipe RGC Breizh



L'association participant au Téléthon organisé à la salle Bellevue de Merlevenez le 06/12/2019



Journée retro-gaming à Locmiquélic le 21/12/2019

o FCJ (Foyer Culturel des Jeunes)

Après une année blanche, le FCJ sera ravi de reprendre toutes ses activités en septembre.

N'hésitez pas à consulter la plaquette ci-dessous et prendre d'ores et déjà note du Forum des Associations qui se tiendra le samedi 4 septembre salle X.Grall de 10h30 à 16h00.

Nous espérons également pouvoir organiser notre traditionnel Troc et Puces le dimanche 26 septembre salle de Bellevue ou Kermadio selon la météo.

● Séquence souvenir Gala de danse 2019

Voilà deux années consécutives que la section danse Modern-Jazz animée par notre professeure Marie Péton est privée de son gala annuel.

Toutes nos danseuses ont hâte de se retrouver à la rentrée.

o Renseignements : Marie Péton 06 79 44 18 31

● Section théâtre adulte

o THÉÂTRE

La culture va enfin reprendre du service et c'est tant mieux !!! Comme nous n'avons jamais baissé les bras, nous avons continué à travailler la pièce que nous aurions dû jouer en 2020, et avons prévu de donner deux représentations **le 20 et 21 Novembre 2021 !**

Alors à vos calendriers et réservez d'ores et déjà ces deux dates pour venir nous applaudir. Nous vous attendrons avec joie et bonheur,

Théâtralement vôtre
Brigitte Fernandez

Photo de la troupe théâtre 2019





Vie associative



Renseignements **Dominique HERVE**
06 28 73 61 15

PASTEL
Atelier Arc en ciel

HORAIRES

1 Samedi /2 de 10h30 à 16h30

COTISATIONS (+20 € adhésion au FCJ)

Cours gratuit

Ancienne garderie derrière la mairie

Renseignements **Joël GARNIER**
02 97 65 68 83

PEINTURE

HORAIRES

- Lundi 14h - 18h et 20h - 22h
- Mardi 20h - 22h

COTISATIONS (+20 € adhésion au FCJ)

Année : 40 €

Ancienne garderie derrière la mairie

Consulter notre page Facebook et
notre site internet
fcjmerlevenez.home.blog

Enseignée par **Marie Péton**
Professeur diplômée d'état
06 79 44 18 31

DANSE MODERNE JAZZ

HORAIRES

- Mardi
17h45 - 19h : Jazz 1 (enfants nés en 2010/2009)
19h - 20h30 : Jazz 3 (initiés)
20h30 - 22h : Jazz adultes
- Mercredi
10h45 - 11h30 : Eveil (2017/2016)
11h30 - 12h30 : Initiation 1 (2015/2014)
- Jeudi
17h - 18h : Initiation 2 (2012/2011)
18h - 19h30 : Jazz 2

COTISATIONS (adhésion au FCJ incluse)

- 45 minutes : 129 €
- 60 minutes : 156 € / 90 minutes : 171 €

Salle multi-activités

Contact **Isabelle GAUVIN**
06 21 31 50 72
missclarke@orange.fr

COURS D'ANGLAIS

HORAIRES

- Jeudi
- 9h45-10h45 : Débutants
- 10h45-11h45 : Initiés

COTISATIONS (+20 € adhésion au FCJ)

Année : 195€

Ancienne garderie derrière la mairie

Enseignée par **Marion Streiff**
Diplômée de l'école Samyak
06 24 85 27 76

YOGA

HORAIRES

- Mercredi
- 9h30 - 10h45
- 18h - 19h15

COTISATIONS (+20 € adhésion au FCJ)

- Cours d'essai offert
- Carte 10 cours : 80 €
- Différentes options d'abonnement

Salle multi-activités

Enseignés par **Charless Saget-Pétris**
06 81 57 21 23

ARTS DU SPECTACLE

HORAIRES

Mercredi 13h30 - 15h (A partir de 11 ans)

COTISATIONS (+20 € adhésion au FCJ)

Année : 150 €

Salle multi-activités

Enseignée par **Joëlle Lorant**
02 97 33 71 32

DANSE DE SALON
rock, tango, paso, valse,
chachacha...

HORAIRES

- Mercredi
- 19h - 20h : 1ère année
- 20h10 - 21h10 : 2ème année
- 21h20 - 22h20 : 3ème année

COTISATIONS (adhésion au FCJ incluse)

- 1er cours gratuit
- Solo : année 110 €
- Couple : année 210 €

Salle Paul Gauguin

Enseignée par **Sylviane Jégouzo**
Professeur diplômée 06 52 50 78 63
02 90 74 19 48

GYMNASTIQUE

HORAIRES

- Mardi 10h - 11h : Gym d'entretien
- Mercredi 20h - 21h : Stretching
- Jeudi 19h30 - 20h30 : Gym tonique
- Vendredi 10h - 11h : Gym d'entretien

COTISATIONS (+20 € adhésion au FCJ)

Année : 115 €

Salle multi-activités

9 sections

- DANSE MODERNE JAZZ
- DANSE DE SALON
- GYMNASTIQUE
- YOGA
- SOPHROLOGIE
- ARTS DU SPECTACLE
- THEATRE ADULTES
- PEINTURE
- ANGLAIS

et de nombreux événements tout au long de l'année

Programme 2021-2022

Enseignée par **Brigitte Fernandez**
06 03 49 10 04

THEATRE ADULTES

HORAIRES

Mardi 18h30 - 20h

COTISATIONS (+20 € adhésion au FCJ)

Année : 90€

Salle Xavier Grall

Enseignée par **A-Cécile Duplessis**
Diplômée de l'ISR
06 13 84 42 10

SOPHROLOGIE

HORAIRES

- Mardi 17h30-18h30 et 18h45-19h45
- Jeudi 9h15-10h15 et 10h30-11h30

- 1 Samedi /2 après-midi : Sophro-Danse*
- Samedi après-midi (vacances) : Sophrologie Ludique Enfant « Mon Moment Magique »*

COTISATIONS (+20 € adhésion au FCJ)

- Cours d'essai offert
- Trimestre : 70 €
- Année : 195 €
- *15€/séance (1h30)

Maison des Jeunes
*Salle multi-activités

Histoire(s) et patrimoine

Plongez au cœur de notre histoire locale, venez découvrir ou redécouvrir ce qui fait la richesse de notre commune, la vie de ses habitants et l'histoire de nos villages !



o Les noms des villages :

Beg-Er-Lann

- Beg « *Pointe, bout, embouchure* » est issu du latin beccus, du gaulois becos et du moyen breton bec. C'est un synonyme de penn « *tête* ». Il entre en composition dans plus de cinquante mots dont lann « *lande* », employé très fréquemment en toponymie bretonne, Beg-Er-Lann « *le bout de la lande*. Lann peut aussi avoir le sens de « *lieu sacré* ».

- E. Kerlain – Merlevenez Origine et Toponymie

o Merlevenez dans la presse :

L'OUEST REPUBLICAIN – 2/07/1939

ACCIDENT D'AUTOCAR À MERLEVEZ

Lundi dernier, la paroisse de Merlevenez effectuait à Sainte-Anne d'Auray son pèlerinage annuel.

A la fin de l'après-midi, plusieurs autocars assuraient le retour des pèlerins.

Il était un peu moins de 18 heures, quand l'un des transporteurs, M. Louis Leroux, de Merlevenez, après un premier voyage, retournait à Sainte-Anne pour y prendre un nouveau chargement.

Au tournant fort dangereux situé sur la route de Nostang et touchant l'étang de Rhodes, il se trouva brusquement en face d'un autre autocar, piloté par M. Falquerho, de Kervignac, et ramenant également des pèlerins.

Malgré les difficultés que présente le passage, le croisement semblait devoir se faire sans incident, quand, on ne sait trop comment, un violent accrochage se produisit entre l'arrière de la voiture de M. Falquerho et l'avant de celle pilotée par M. Leroux.



Cette dernière, beaucoup plus légère, se déporta violemment sous le choc, et avant que son conducteur ait pu la redresser, elle franchissait le parapet de l'étang, pour finalement se renverser dans l'eau, les quatre roues en l'air.

A cet endroit, l'étang était assez profond et laissait seulement apparaître une partie des pneus.

M. Falquerho, qui s'était arrêté aussitôt, s'empressa de se porter au secours de son infortuné collègue.

Il entra délibérément dans l'eau... Avec l'aide d'une échelle, il parvint au poste du chauffeur. Non sans mal, il réussit à dégager le corps, que des pèlerins contribuèrent à ramener à terre. Le malheureux Louis Leroux ne donnait plus signe de vie.

L'examen pratiqué par M. Le Docteur Coader a permis d'établir que le transporteur avait été tué dans le choc et non pas noyé.

Ce tragique accident a causé une émotion considérable dans la région...

M. Louis Leroux était âgé de 50 ans, marié et père de deux enfants.

Terminons en signalant que la voiture de M. Falquerho a très peu souffert de l'accident. Aucun de ses passagers n'a été blessé.



Le service “espaces verts”

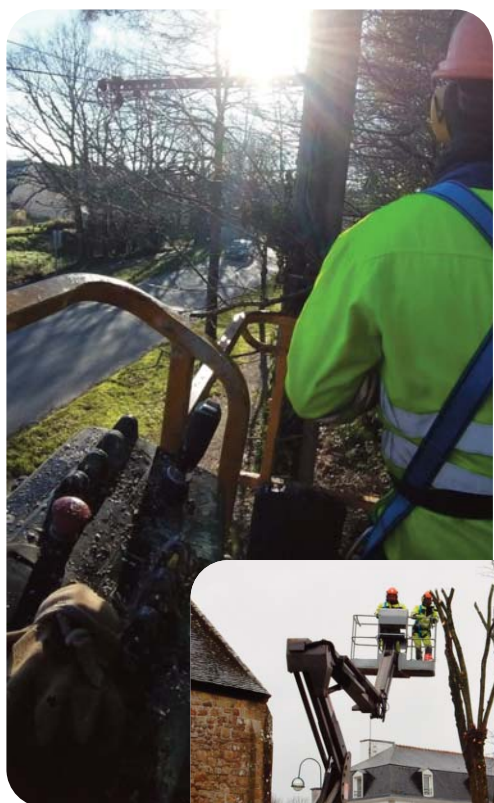
Le service espaces verts est l'artisan du décor floral de la commune. Tonte des gazons, taille des arbustes, élagage, fleurissement urbain, il est également chargé de l'entretien des stades et terrains municipaux.

- Les agents du service des espaces verts de la ville interviennent quotidiennement dans les rues, les quartiers, afin de garder un cadre de vie propre et agréable.
- La prise en compte de la biodiversité comme une richesse à préserver a modifié les pratiques de jardinage. Selon les espaces et leur fréquentation, différentes techniques sont utilisées : arrachage, fauchage, tonte, binage, ...

En quelques années, les actions en matière de gestion durable ont été renforcées de façon significative : l'utilisation de produits phytosanitaires est proscrite sur la plupart des espaces verts et remplacée par des méthodes alternatives de désherbage. Le développement durable est pris en compte dans le choix des plantations et l'entretien de ces dernières.



Zoom sur...



- Pour diminuer l'arrosage, les graminées et les vivaces sont privilégiées pour les plantations pérennes. Le paillage est également une excellente manière de retenir l'eau dans les sols. C'est le broyat de branches issues de l'élagage ou de l'abattage d'arbres de la commune qui est utilisé en majorité.
- Moins connu, l'entretien des terrains de foot incombe au service des espaces verts. Il s'agit de garder les terrains praticables toute l'année et par tous les temps. Pour ce faire, les pelouses sont tondues, aérées, remises en état pendant la trêve et un apport d'engrais est effectué deux fois par an.
- Il entretient également les différentes aires de jeux destinées aux enfants.



TRAVAUX DE LA COMMUNE



○ Muret espace Max Jacob



○ Mur du cimetière



○ Mur du presbytère par les chantiers nature

○ Bancs espace Max Jacob



○ Pose de treillage



○ Tables proches du stade